



Accord de traitement des données

Data Processing Agreement (DPA)

Conformément à l'article 28 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD)

Association Ouvretaferme – 21, rue de Pagnat – 63450 Saint-Amant-Tallende
SIRET : 990 304 065 | contact@ouvretaferme.org

Table des matières

1. Préambule et parties.....	3
2. Objet et durée.....	3
4. Obligations du Sous-traitant (OTF).....	5
5. Obligations du Responsable de traitement (Utilisateur).....	7
6. Audit et documentation.....	8
7. Responsabilité.....	8
8. Dispositions finales.....	8
9. Signatures.....	9

1. Préambule et parties

Le présent Accord de Traitement des Données (ci-après « DPA ») est conclu entre :

Partie	Qualité RGPD	Désignation dans le PA
Association Ouvretaferme, éditrice de la plateforme ouvretaferme.org	Sous-traitant (art. 4§8 RGPD)	« OTF » ou « le Sous-traitant »
L'agriculteur ou structure agricole utilisant la plateforme	Responsable de traitement (art. 4§7 RGPD)	« l'Utilisateur » ou « le Responsable de traitement »

En utilisant la plateforme ouvretaferme.org, l'Utilisateur accepte les termes du présent DPA, qui constitue une annexe aux Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du service.

2. Objet et durée

Le présent DPA définit les conditions dans lesquelles OTF traite des données à caractère personnel pour le compte de l'Utilisateur, dans le cadre de la fourniture de la plateforme de gestion d'exploitation agricole ouvretaferme.org.

Critère	Détail
Objet	Traitement de données personnelles nécessaire à la fourniture des services de gestion de ferme (vente, comptabilité, adhérents, contacts, production).
Durée	Le présent DPA est en vigueur pour toute la durée du contrat de service entre OTF et l'Utilisateur. Il prend fin automatiquement à la résiliation ou à la clôture du compte.
Nature des traitements	Collecte, enregistrement, organisation, structuration, conservation, adaptation, extraction, consultation, utilisation, communication, rapprochement, effacement ou destruction.
Finalités des traitements	Gestion des clients de la ferme (facturation, livraison, commandes) Gestion de la comptabilité et des paiements en ligne

	Envoi d'e-mails transactionnels (confirmations, bons de livraison, factures) Facturation électronique via Plateforme Agréée (PDP) Gestion des formulaires de contact des sites web des fermes
--	--

3. Catégorie de données et personnes concernées

Catégorie	Données traitées	Personnes concernées
Données d'identification	Nom, prénom, raison sociale, nom de contact Numéro de client, SIRET, TVA intracommunautaire	Clients de la ferme, fournisseurs
Données de contact	Adresse e-mail (commande, livraison, facturation) Numéro de téléphone Adresse postale (facturation et livraison)	Clients de la ferme, contacts de formulaire
Données financières	Montants des factures et commandes Mode de paiement, conditions de règlement IBAN (si renseigné) Données Stripe (paiements en ligne)	Clients de la ferme
Données de messagerie	Contenu des messages de contact E-mails transactionnels envoyés via Brevo	Visiteurs des sites web des fermes
Données comptables	Écritures comptables, journaux, bilans Fichier des Écritures	Tiers comptables de la ferme

	Comptables (FEC)	
	Factures électroniques (e-invoicing / e-reporting)	

4. Obligations du Sous-traitant (OTF)

Conformément à l'article 28§3 du RGPD, OTF s'engage à :

4.1 Traitement sur instruction documentée

OTF ne traite les données personnelles que sur instruction documentée de l'Utilisateur, telle qu'exprimée par l'utilisation du service, sauf obligation légale contraire. OTF informera l'Utilisateur de toute obligation légale avant d'y procéder, sauf si la loi l'interdit.

4.2 Confidentialité

OTF s'assure que les personnes autorisées à traiter les données sont soumises à une obligation de confidentialité (contractuelle ou légale) et qu'elles ont reçu les formations nécessaires en matière de protection des données.

4.3 Sécurité

OTF met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adapté au risque, notamment :

- Hachage des mots de passe utilisateurs (bcrypt)
- Chiffrement des communications (HTTPS/TLS)
- Contrôle d'accès par ferme et par rôle utilisateur
- Purge automatique des logs de connexion (90 jours)
- Journalisation des accès et détection des tentatives de connexion anormales
- Hébergement sur infrastructure certifiée (OVH, France)

4.4 Sous-traitance ultérieure

OTF informe l'Utilisateur de tout recours à un sous-traitant ultérieur et lui donne la possibilité de s'y opposer. La liste des sous-traitants actuels est la suivante :

Sous-traitant	Finalité	Pays	Garanties RGPD
Brevo SAS	Envoi d'e-mails transactionnels	France (UE)	ISO 27001, DPA disponible, données hébergées en UE
Stripe Inc.	Paielements en ligne par carte bancaire	USA / UE	Clauses contractuelles types (SCCs), PCI-DSS
Super PDP	Facturation électronique (e-invoicing & e-reporting)	France (UE)	PDP agréée DGFIP, certifiée ISO 27001 et Peppol
Hébergeur (OVH)	Hébergement des serveurs et bases de données	France (UE)	Certifié ISO 27001, HDS – DPA disponible

OTF impose à ses sous-traitants ultérieurs les mêmes obligations en matière de protection des données que celles prévues au présent DPA.

4.5 Assistance à l'exercice des droits

OTF assiste l'Utilisateur, dans la mesure du possible, pour lui permettre de répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées (accès, rectification, effacement, portabilité, opposition, limitation) dans les délais impartis par le RGPD.

4.6 Assistance pour les obligations RGPD

OTF assiste l'Utilisateur dans le respect de ses obligations au titre des articles 32 à 36 du RGPD, notamment :

- Sécurité des traitements (art. 32)
- Notification des violations de données (art. 33-34)
- Analyse d'impact (DPIA) si applicable (art. 35)

- Consultation préalable de la CNIL (art. 36)

4.7 Notification des violations de données

En cas de violation de données à caractère personnel au sens de l'article 4§12 du RGPD, OTF notifie l'Utilisateur sans délai indu et au plus tard dans les 72 heures suivant la prise de connaissance de la violation. La notification précise la nature de la violation, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées, les conséquences probables et les mesures prises ou envisagées.

4.8 Sort des données en fin de contrat

À l'issue du contrat, OTF s'engage à, au choix de l'Utilisateur et selon les modalités techniques disponibles :

- Restituer l'ensemble des données à caractère personnel à l'Utilisateur (export disponible depuis la plateforme) ;
- Procéder à la suppression définitive et sécurisée de ces données.

OTF détruira également toutes les copies existantes, sauf obligation légale de conservation. La confirmation de la destruction sera fournie sur demande.

4.9 Registre des activités de traitement

OTF tient et met à disposition de l'Utilisateur sur demande le registre des activités de traitement réalisées pour son compte, conformément à l'article 30§2 du RGPD.

4.10 Transferts hors Union européenne

OTF s'engage à ne pas effectuer de transfert de données en dehors de l'Union européenne sans en informer préalablement l'Utilisateur et sans s'assurer de l'existence de garanties appropriées (clauses contractuelles types, décision d'adéquation). Les transferts actuellement identifiés sont documentés dans la liste des sous-traitants ci-dessus (article 4.4).

5. Obligations du Responsable de traitement (Utilisateur)

L'Utilisateur s'engage à :

- Collecter et traiter les données personnelles de ses clients en conformité avec le RGPD, notamment en disposant d'une base légale valide pour chaque traitement ;
- Informer les personnes concernées des traitements effectués via la plateforme ouvretaferme.org (mentions légales / politique de confidentialité de la ferme) ;

- Ne pas transmettre à la plateforme de données sensibles au sens de l'article 9 du RGPD (données de santé, opinions politiques, etc.) sauf nécessité strictement justifiée ;
- Répondre aux demandes d'exercice de droits de ses propres clients et contacter OTF le cas échéant ;
- Notifier OTF de toute demande d'autorité de contrôle concernant les traitements effectués via la plateforme.

6. Audit et documentation

OTF met à disposition de l'Utilisateur toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des obligations du présent DPA et permet la réalisation d'audits, y compris des inspections, par l'Utilisateur ou un auditeur mandaté par lui, dans des conditions raisonnables et préalablement convenues.

Dans un premier temps, OTF répond aux demandes d'audit par la transmission de la documentation disponible (registre des traitements, certifications, politiques de sécurité). Un audit sur site peut être organisé si cette documentation s'avère insuffisante, sous réserve d'un préavis de 30 jours ouvrés.

7. Responsabilité

Chaque partie est responsable du respect de ses propres obligations au titre du RGPD. OTF est responsable des traitements qu'il effectue en tant que sous-traitant conformément aux instructions de l'Utilisateur.

En cas de manquement d'OTF à ses obligations de sous-traitant ayant causé un dommage à une personne concernée, OTF peut être tenu responsable solidairement avec l'Utilisateur, conformément à l'article 82 du RGPD.

8. Dispositions finales

8.1 Droit applicable et juridiction

Le présent DPA est soumis au droit français. Tout litige relatif à son interprétation ou à son exécution sera soumis à la compétence des juridictions françaises compétentes.

8.2 Modification

OTF se réserve le droit de modifier le présent DPA pour tenir compte de l'évolution de la réglementation ou de ses pratiques. Toute modification substantielle sera notifiée à l'Utilisateur par e-mail avec un préavis de 30 jours. L'utilisation continue du service après ce délai vaut acceptation.

8.3 Hiérarchie des documents

En cas de contradiction entre le présent DPA et les CGU, les dispositions du DPA prévalent pour tout ce qui concerne la protection des données à caractère personnel.

8.4 Contact

Objet	Contact
Questions relatives au présent DPA	contact@ouvretaferme.org
Exercice des droits des personnes concernées	contact@ouvretaferme.org
Notification d'une violation de données	contact@ouvretaferme.org (délai de réponse : 72h max.)

9. Signatures

Le présent DPA est accepté par l'Utilisateur lors de l'inscription sur la plateforme ou de la mise à jour des CGU. Pour les besoins d'un contrat formel bilatéral, les parties peuvent apposer leur signature ci-dessous.

Pour l'Association Ouvretaferme (Sous-traitant)	Pour l'Utilisateur (Responsable de traitement)
Nom : Vincent Guth	Nom : _____
Qualité : Président	Qualité : _____
Date : _____	Date : _____

Signature :

Signature :